



LE BAROMÈTRE MENSUEL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE



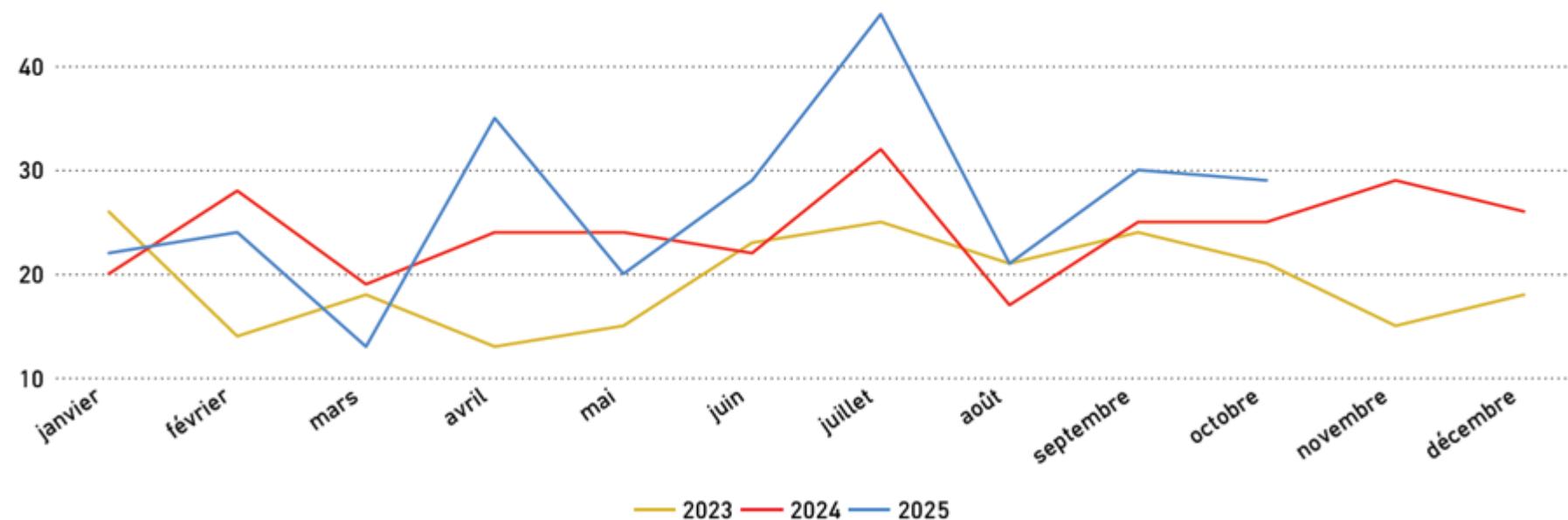
Agence de
Guyane

Date arrêté : Fin octobre 2025

Dépôts de dossiers de surendettement

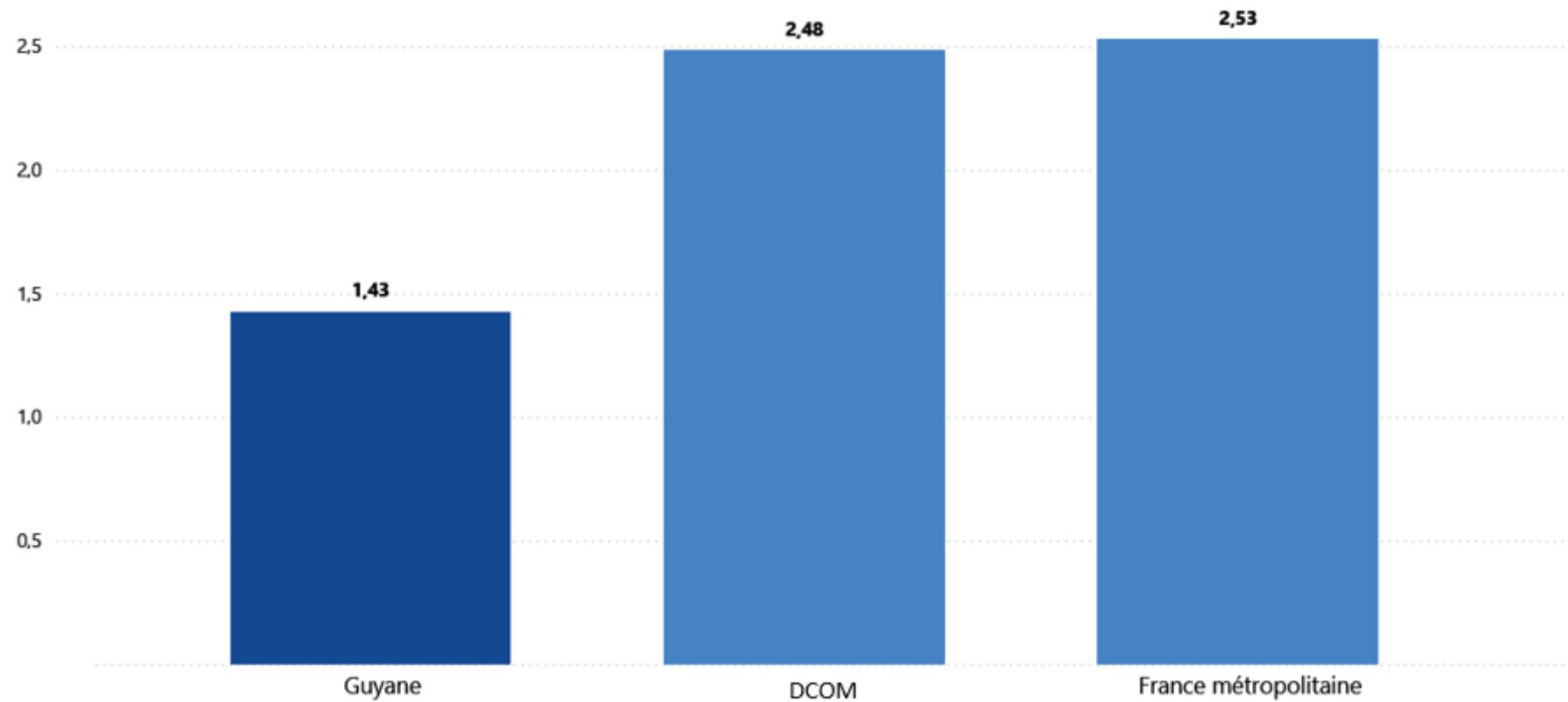
Indicateur	Niveau			Évolution annuelle par rapport à		
	oct. 2025	janv. à oct. 2025	nov. 2024 à oct. 2025	oct. 2024	janv. à oct 2024	nov. 2023 à oct. 2024
Nombre de dossiers déposés	29	268	323	16,0 %	13,6 %	20,1 %

Nombre de dépôts mensuels de dossiers de surendettement (Guyane)



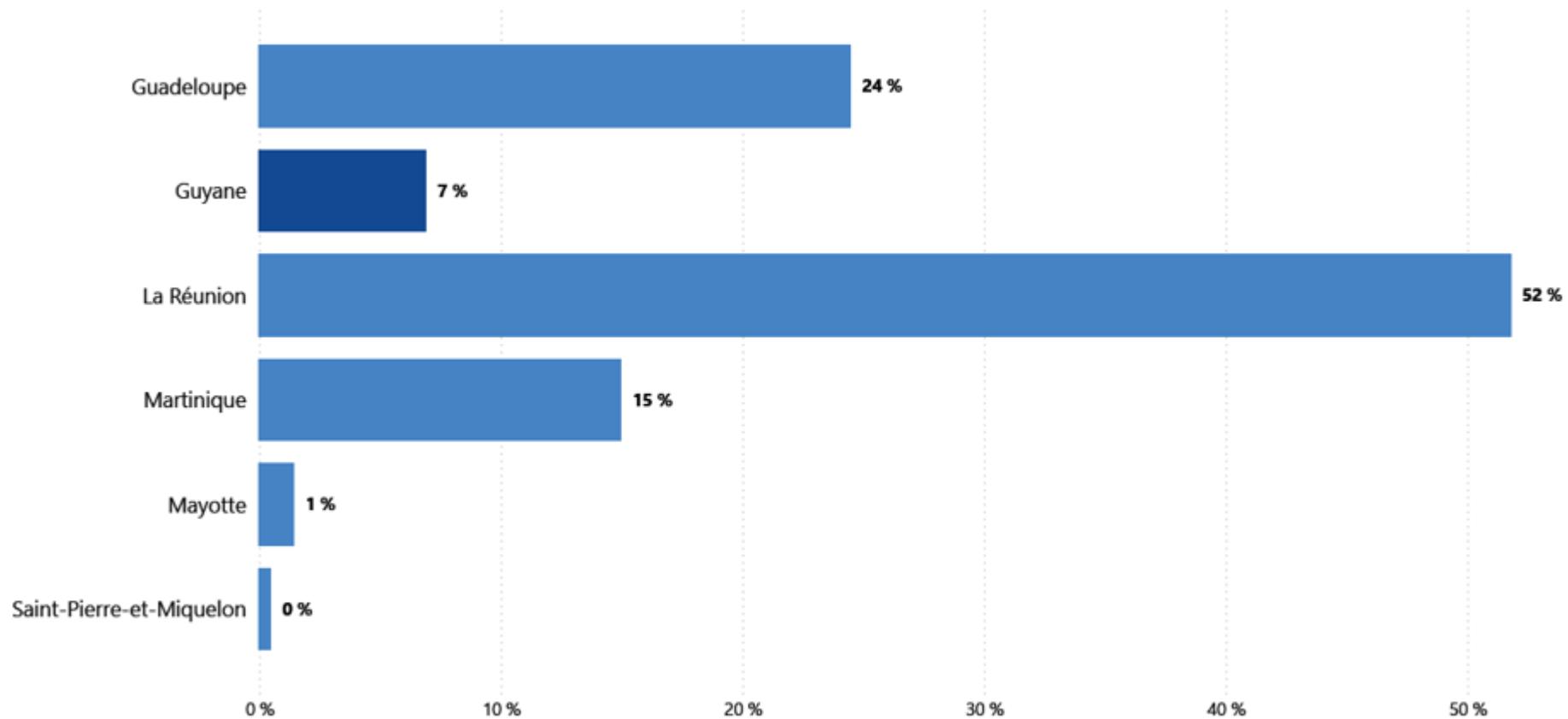
Dépôts de dossiers de surendettement

Nombre de dépôts pour 10 000 habitants (oct. 2025)



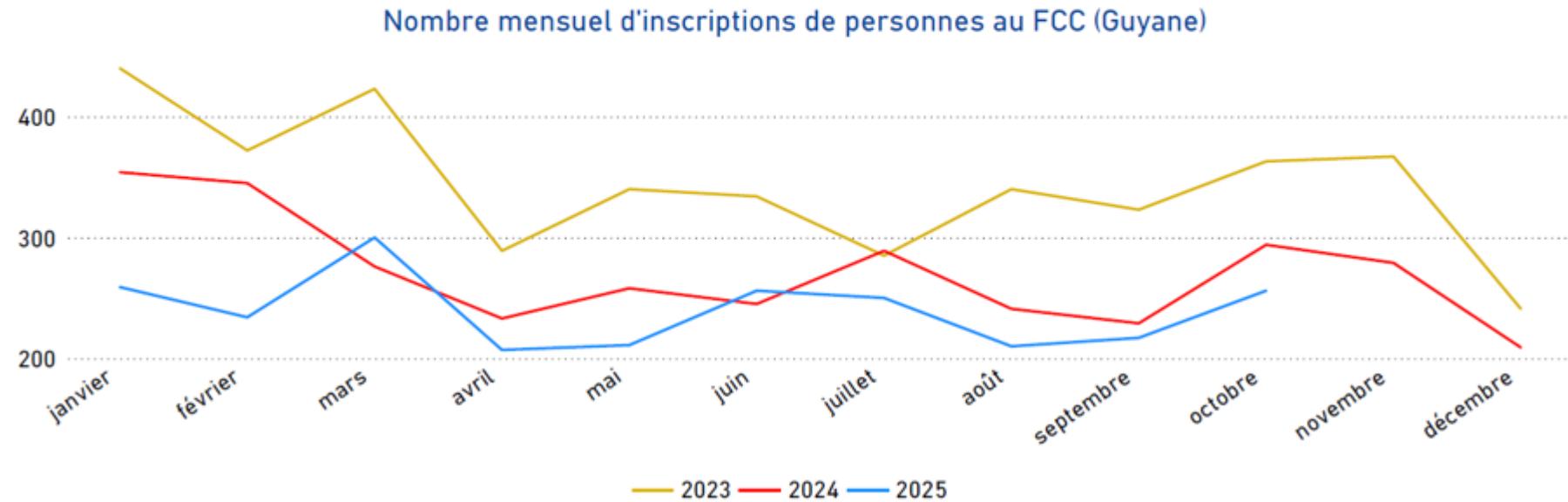
Dépôts de dossiers de surendettement

Répartition des dépôts de dossiers de surendettement par département en DCOM (oct. 2025)



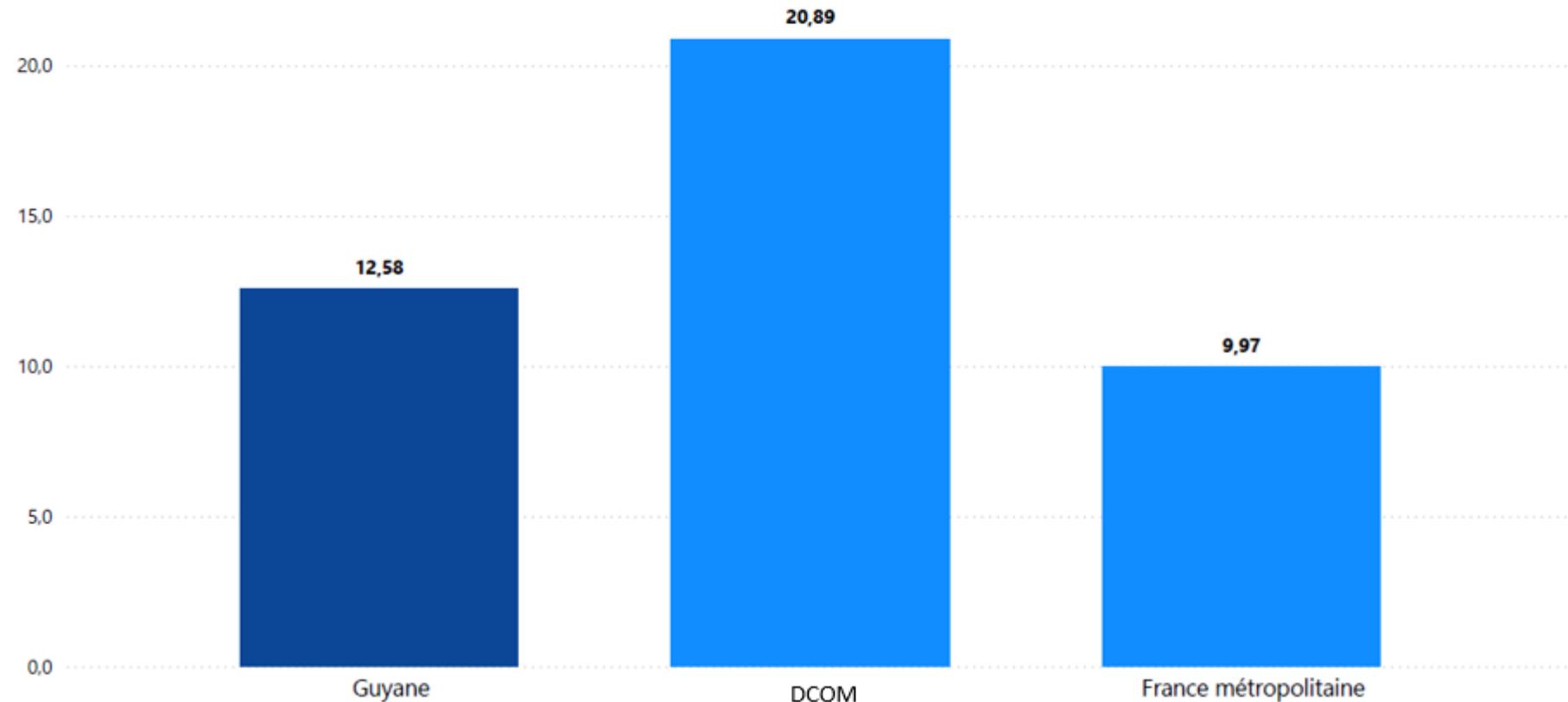
Flux d'inscriptions de personnes au FCC

Indicateur	Niveau			Évolution annuelle par rapport à		
	oct. 2025	janv. à oct. 2025	nov. 2024 à oct. 2025	oct. 2024	janv. à oct 2024	nov. 2023 à oct. 2024
Inscription des personnes au FCC	256	2 400	2 888	-12,9 %	-13,2 %	-14,4 %
pour raison d'incidents sur chèque	235	2 133	2 552	-10,6 %	-8,1 %	-9,6 %
pour raison de retraits de carte bancaire	21	269	343	-34,4 %	-40,9 %	-39,4 %



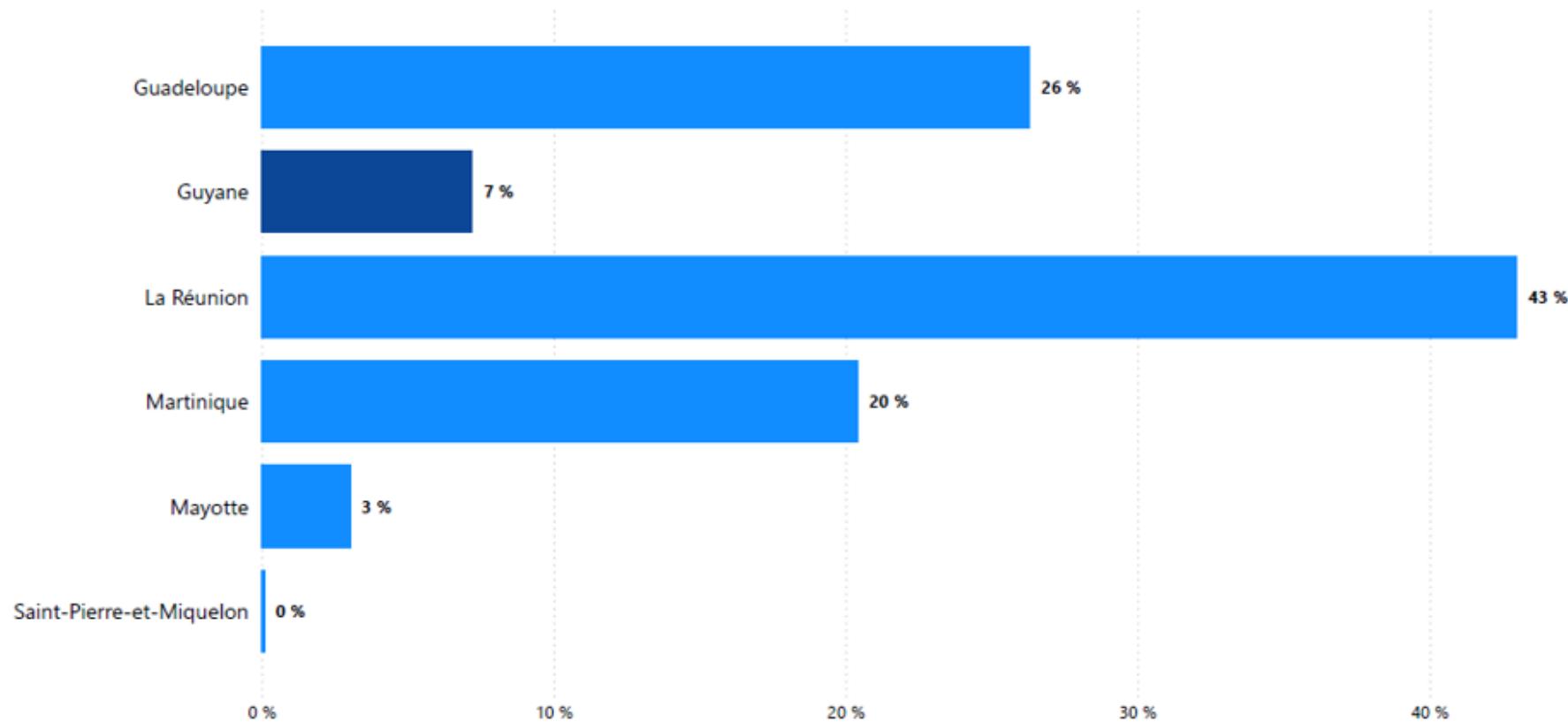
Flux d'inscriptions de personnes au FCC

Nombre de personnes inscrites au FCC pour 10 000 habitants (oct. 2025)



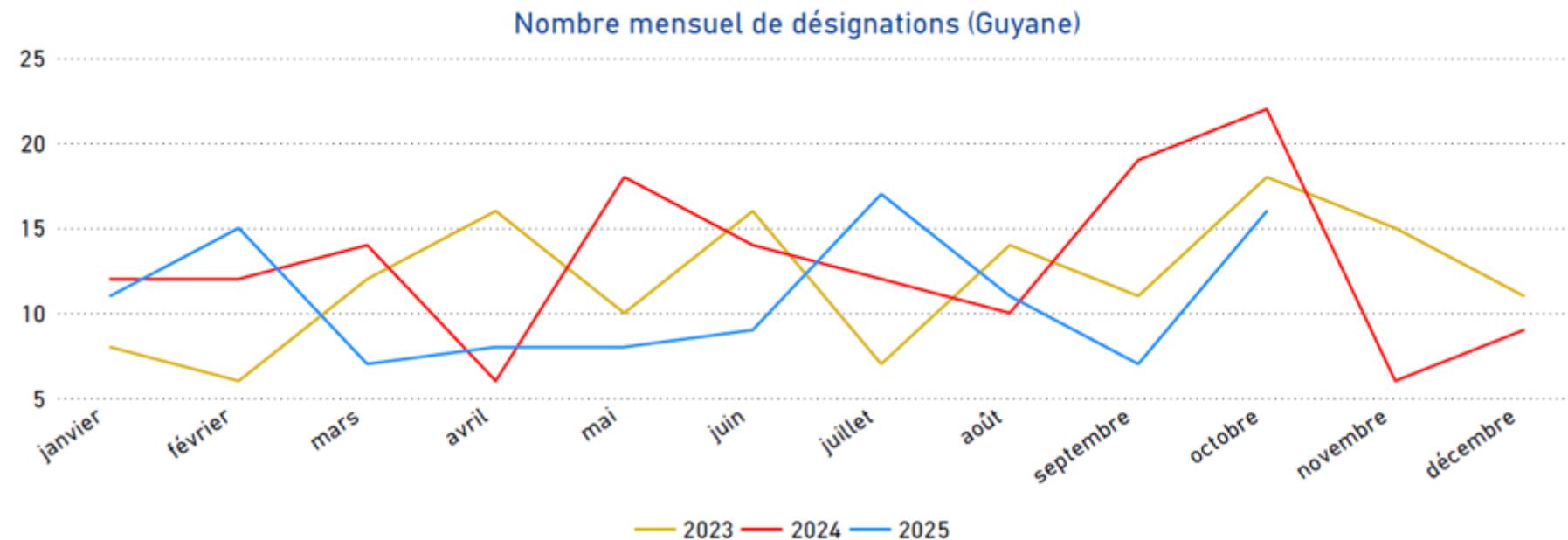
Flux d'inscriptions de personnes au FCC

Répartition des personnes inscrites au FCC par département en DCOM (oct. 2025)



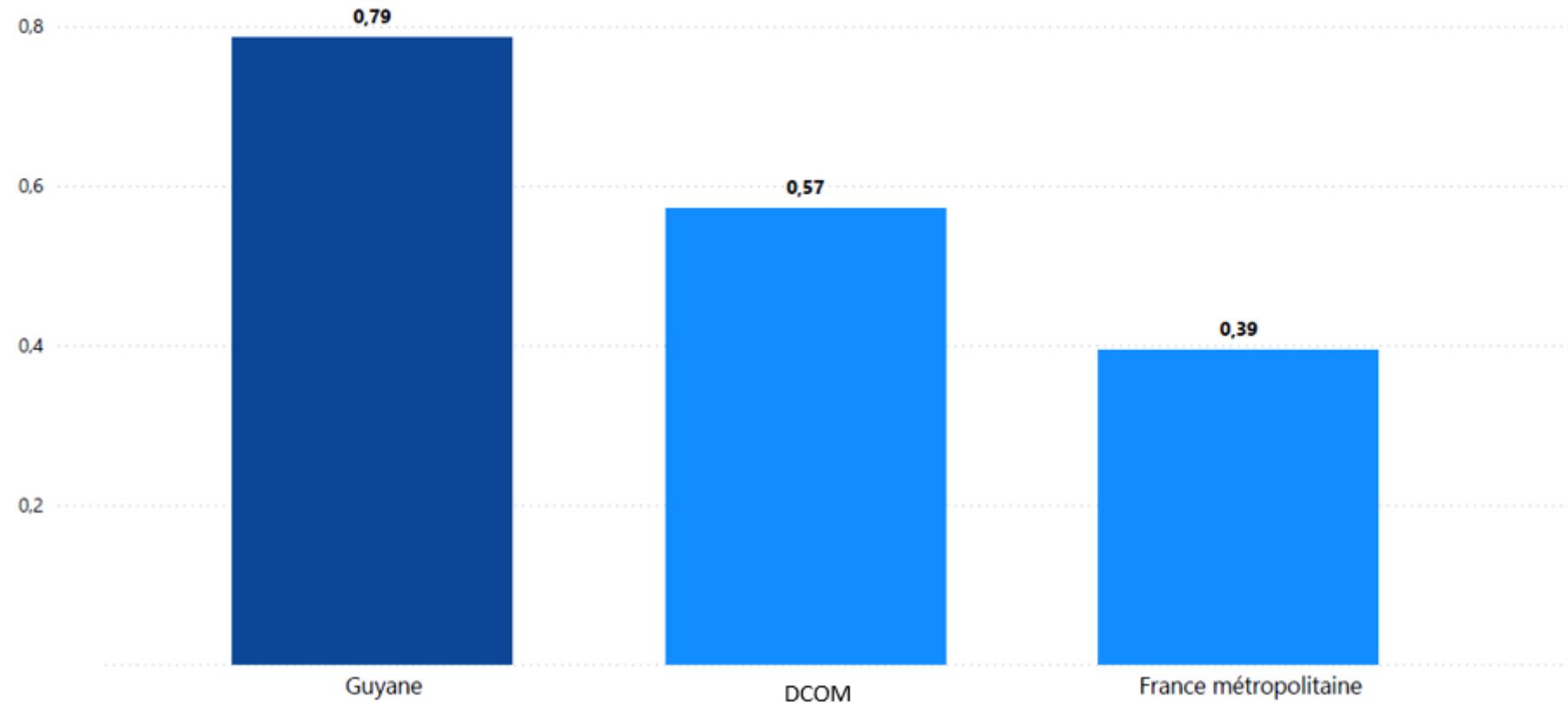
Désignations de droit au compte bancaire

Indicateur	Niveau			Évolution annuelle par rapport à		
	oct. 2025	janv. à oct. 2025	nov. 2024 à oct. 2025	oct. 2024	janv. à oct 2024	nov. 2023 à oct. 2024
Nombre de désignations de banque pour l'ouverture d'un compte	16	109	124	-27,3 %	-21,6 %	-24,8 %



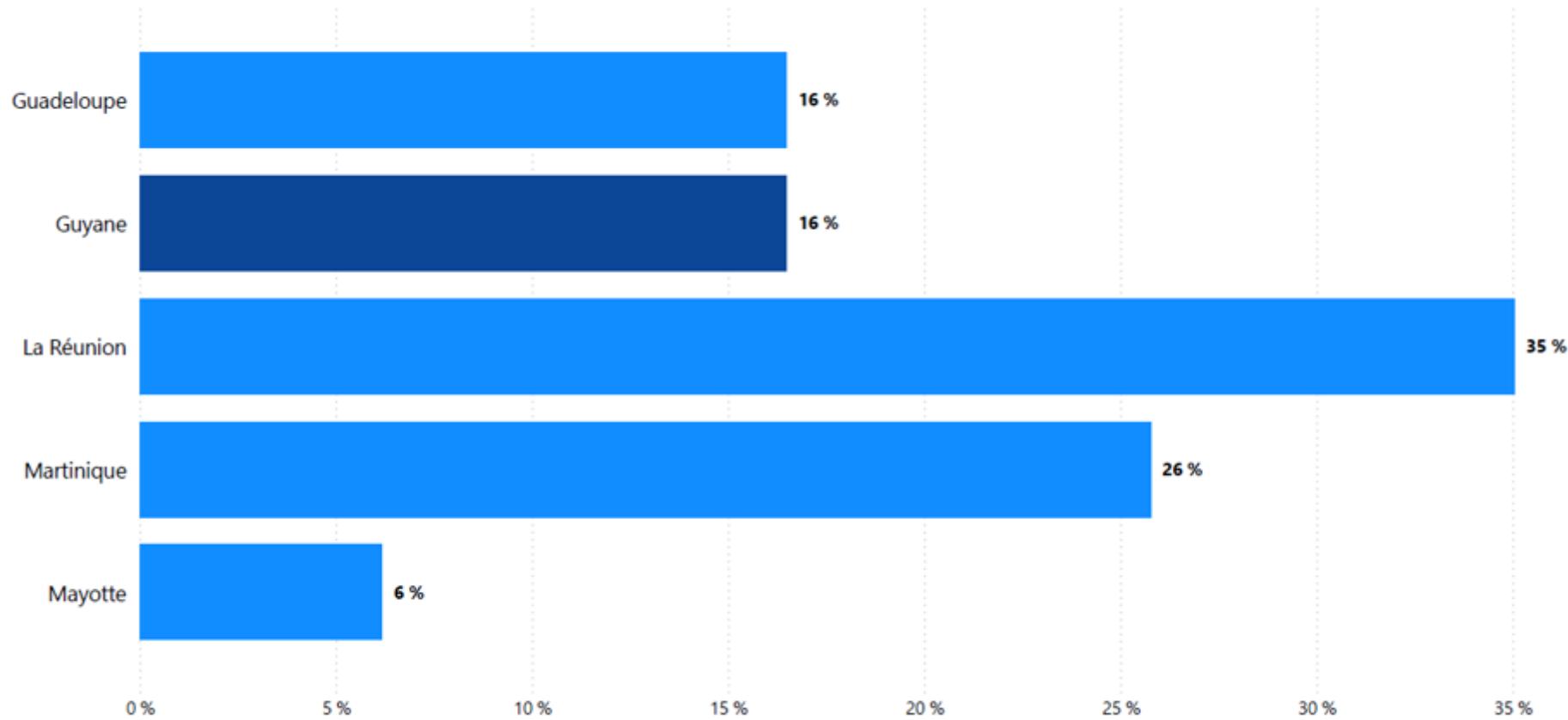
Désignations de droit au compte bancaire

Nombre de désignations de droit au compte bancaire pour 10 000 habitants (oct. 2025)



Désignations de droit au compte bancaire

Répartition des désignations de droit au compte bancaire par département en DCOM (oct. 2025)



Précisions méthodologiques

- **Les dépôts de dossier de surendettement** sont dénombrés sur la base des commissions départementales en charge de les examiner.
- **Les droits au compte** (accordés aux personnes physiques et morales), qui correspondent aux désignations d'établissements bancaires par la Banque de France, sont établis sur la base :
 - des 2 premiers chiffres du code postal pour la France Métropolitaine
 - des 3 premiers chiffres du code postal pour les DOM.
des banques désignées
- **Les inscriptions au fichier central des chèques (FCC)** sont établies sur la base :
 - des 2 premiers chiffres du code postal pour la France Métropolitaine
 - des 3 premiers chiffres du code postal pour les DOM
du domicile des personnes (physiques et morales) inscrites. Les retraits carte bancaire recensent les incidents déclarés par les banques adhérentes au GIE Carte Bancaire.
- **Les ratios calculés pour 10 000 habitants** sont établis sur la base des données de recensement de la population âgée de 15 ans et plus- estimation INSEE au 01/01/2024.



Agences IEDOM
Guadeloupe /
Guyane /
La Réunion /
Martinique / Mayotte /
Saint-Pierre-et-Miquelon

Siège
Paris



www.iedom.fr

